

Sujet : [INTERNET] Projet Avril sur Loire

De : Hugues C

Date : 06/10/2023 21:26

Pour : enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le 26 juillet 2022, les membres de la CDPENAF ont été sollicités pour prononcer un avis sur les PC 058 020 22 N0001/PC 058 020 22 N0002.

Lors de la séance, des membres, dont moi-même, avons demandé à l'entreprise Photosol si les riverains avaient été concertés, rencontrés afin de recueillir leur avis sur le projet.

Le représentant de Photosol a confirmé aux membres des rencontres avec les riverains, précisant que ces derniers étaient favorables au projet, ou n'avaient pas émis d'objection.

Hors, étant de passage à Avril sur Loire récemment, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir des banderoles et pancartes manifestant des oppositions totales au projet.

Les membres de la cdpnaf ont ainsi obtenu des fausses informations et déclarations lors de la séance, ce qui, vous le comprendrez est fortement dommageable, cela n'a pas permis aux membres d'émettre un avis éclairé sur ce projet.

Je vous prie, Monsieur le commissaire enquêteur, de bien vouloir recevoir mes salutations distinguées.

Hugues Chardonneret

Membre CDPENAF

Représentant Gabni

58160 La Fermeté